



CHARTRE DU GROUPE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE SUD ESSONNE

Préambule

Les partenaires du Sud Essonne ont décidé de se constituer en groupe de réflexion éthique suite à une formation en octobre 2018 portant sur la mise en place d'une démarche éthique appliquée.

Face aux constats suivants :

- territoire avec un fort maillage partenarial mais peu d'acteurs ;
- pas d'instance permettant une réflexion éthique sur les situations ;

il a été émis le souhait de proposer aux professionnels du territoire une instance permettant d'apporter un éclairage éthique sur des problématiques amenant les professionnels à se questionner sur leurs actions.

Le groupe de réflexion éthique n'est pas une instance de résolution de situations complexes. C'est un outil d'accompagnement à la réflexion pour les partenaires.

Contexte législatif :

Vu la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale ;

Vu la loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé ;

Vu la loi 2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;


Vu la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

Vu la loi 2015-1776 du 28 décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement ;

Vu la loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé ;

Vu les recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM, le questionnement éthique dans les services sociaux et médico-sociaux, Juin 2010.

Art.1 : Ethique et valeurs

 Définition de l'éthique :

« L'éthique est une réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées.



Elle est de l'ordre de la recherche collective, elle désigne le questionnement de l'action sous l'angle des valeurs et cherche à dépasser une logique d'action purement technique.

La notion d'éthique ne peut être définie sans faire référence au concept de morale, droit, déontologie ainsi qu'aux notions de bonnes pratiques et de responsabilités. »¹

Le groupe de réflexion éthique s'appuiera sur un certain nombre de valeurs :

- Le respect de la personne ;
- Le libre choix de la personne ;
- Le professionnalisme ;
- La bienveillance et la bienfaisance ;
- L'équité.

Art 2 : Objectifs du groupe

Le groupe de réflexion éthique a pour but de sensibiliser et soutenir les professionnels dans le questionnement du sens de leur pratique, de les accompagner dans la prise de recul et de produire une réflexion distanciée dans le temps et dans l'espace.

Le groupe de réflexion éthique a pour missions principales :

- d'identifier les problèmes éthiques rencontrés sur le territoire du Sud Essonne ;
- de favoriser la réflexion sur le caractère éthique de toute action en établissement ou à domicile, garantissant ainsi, le respect de la dignité humaine ;
- de produire des avis ou des orientations générales à partir d'études de cas, questions particulières ou thèmes généraux ;
- de diffuser le fruit de ses travaux.

Le groupe de réflexion peut être saisi et s'auto saisir.

Art 3 : Composition du groupe

Le groupe de réflexion éthique se compose de membres permanents² avec des professionnels pluridisciplinaires (infirmières, médecins, psychologue, psychomotricienne, travailleurs sociaux ayant des fonctions diverses) et des représentants des usagers.

Les candidatures de nouveaux membres doivent être transmises par écrit aux membres permanents qui étudieront et statueront au fur et à mesure des demandes.

Art 4 : Engagement des membres permanents

Chaque membre intégrant le groupe s'engage à signer la charte de fonctionnement et à respecter le fonctionnement, les principes et les valeurs du groupe.

¹ ANESM, guide de recommandation des bonnes pratiques ; juin 2010

² Cf annexe composition du groupe de réflexion éthique



Chaque membre permanent du groupe s'engage à participer aux réunions à raison au minimum de 2 réunions par an.

Art 5 : Renouvellement de la composition du groupe

Le renouvellement des membres permanents du groupe de réflexion éthique du Sud Essonne se fera annuellement par demande individuelle écrite.

Art 6 : Fonctionnement du groupe de réflexion éthique

Le groupe se réunira une fois par trimestre avec un quorum de 8 professionnels parmi les membres permanents.

La saisine du groupe

Le groupe peut être sollicité par mail ou par fax au moyen de la fiche de liaison intitulée « Demande de réflexion sur une problématique ».

Pour être étudiées, les demandes devront parvenir au groupe au plus tard 10 jours avant chaque réunion. *Dans le cas où ce délai serait dépassé, la problématique sera étudiée à la réunion suivante.*

A réception de cette demande, un entretien téléphonique pourra, au besoin, être réalisé pour des compléments d'information.

La réflexion du groupe

Le groupe mènera sa réflexion en s'appuyant sur les principes suivants :

- la confidentialité des débats ;
- la stabilité de l'équipe ;
- l'écoute vraie de l'autre ;
- le respect de la confidentialité dans le cas d'étude de situations concrètes ;
- la réflexion en accord avec l'évolution des pratiques, de la loi, des recommandations, de la société etc.

La restitution

Les fruits de la réflexion pourront apporter un éclairage éthique à différentes problématiques. Les professionnels pourront se les approprier et les mettre en pratique selon leur lieu d'exercice.

La fiche « Synthèse des réflexions éthiques » sera transmise individuellement aux professionnels ayant sollicité le groupe. Ce document n'a pas vocation à être diffusé. Il s'agit d'un outil de travail sur lequel le professionnel demandeur peut s'appuyer pour trouver les



réponses adaptées avec l'ensemble des membres de l'équipe de la structure et/ou des partenaires intervenants sur la situation.

Une fois par an « La lettre de l'éthique du Sud Essonne » synthétisant l'ensemble des réflexions menées par le groupe sera diffusée aux partenaires du territoire.

	Nature des modifications	Date de modification/réunion
Version 1	Version initiale	Réunion du 29/03/2019
Version 2	Version 2	Réunion du 06/03/2020
Version 3	Ajout des engagements et renouvellement des membres Art.4 et 5	Réunion du 04/12/2020



ANNEXE

COMPOSITION DU GROUPE DE REFLEXION ETHIQUE SUD ESSONNE

Membres permanents :

BENBA Nawel : Pilote MAIA ESSONNE SUD / CESF

BENHABIB Hafida : Médecin gériatre

DELETAIN Véronique : Gestionnaire de cas / IDE

DE SILVESTRE Corinne : Directrice des soins SSIAD / IDE

FERNANDEZ Brigitte : Chef de secteur APA / Assistante de service social

HOUSSAYE Dominique : Directrice d'EHPAD / IDE

MAINI Catherine : IDE Coordinatrice

BECAVIN-LESCANNE Elodie : Psychomotricienne

MORCX Sandrine : Coordinatrice / Assistante de service social

PLUSQUELLEC Valérie : IDE Coordinatrice

VASSORT Capucine : Psychologue

Membres invités :

Docteur MIROLLO : Médecin réanimateur

KARECHE Myriam : Néphrologue